



BUREAU
DE LIAISON
DES ORGANISATIONS
DU CINEMA



Le BLOC salue le renforcement du partenariat entre OCS et le cinéma français



Le BLOC salue la signature d'un nouvel accord interprofessionnel entre OCS et les organisations professionnelles du cinéma.



Cet accord, d'une durée de 3 ans, renforce les engagements d'OCS en faveur du cinéma européen et français, pour un montant de 125 millions d'euros sur trois ans. Dans une logique vertueuse, il prend en compte à la fois la spécificité du modèle d'OCS, le contexte concurrentiel de la télévision payante, et l'évolution des secteurs de la production et de la distribution cinématographiques.



Dix ans après son lancement, la chaîne OCS réaffirme sa place parmi les principaux acteurs du financement du cinéma français.



Paris, le 14 décembre 2018.



Contacts presse :

Catherine Bertin- Déléguée Générale SPI : cbertin@lespi.org / 01 44 70 70 44

Julie Lethiphu- Déléguée Générale SRF : jlethiphu@la-srf.fr / 01 44 89 99 65



Bureau de Liaison des organisations du cinéma - 4 Cité Griset - 75011 Paris

Le BLOC regroupe 15 organisations de la filière cinématographique indépendante : Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (ACID), Distributeurs Indépendants Réunis Européens (DIRE), Groupement National des Cinémas de Recherche (GNCR), Guilde Française des Scénaristes, Scénaristes de Cinéma Associés (SCA), Société des Réalisateur de Films (SRF), Syndicat des Distributeurs Indépendants (SDI), Syndicat Français des Artistes Interprètes (SFA-CGT), Syndicat Français des Artistes Interprètes et du Littéraire (SFAAL), Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs (SNAC), Syndicat des Professionnels des Industries de l'Audiovisuel et du Cinéma (SPIAC-CGT), Syndicat des Producteurs de Films d'Animation (SPFA), Syndicat des Producteurs Indépendants (SPI), Union de l'Édition Vidéographique Indépendante (UNEVI) et Union des Producteurs de Cinéma (UPC).